

Rapport du Président

Séance publique du
lundi 21 février 2022

N° CD-2022-1-0-4

N° **applicatif** 3524

Service instructeur

Direction des services de l'Assemblée

PREMIÈRE CONSULTATION CITOYENNE : 92 % DES ALSACIENS ET ALSACIENNES DEMANDENT LE RETOUR À LA RÉGION ALSACE

Résumé : Les Alsaciens et Alsaciennes ont validé les modalités du renouveau du dialogue démocratique. 168 456 votes ont été exprimés. Sur les votes valides :

Ils ont été 82,2 % à utiliser le vote électronique

Ils ont été 8,7 % à utiliser le maillage physique des urnes

Ils ont été 9,2 % à utiliser le vote par correspondance

Ils ont exprimé à leur très grande majorité 92,4 % le retour à une Région Alsace à part entière.

1) Les résultats

Une action publique doit se construire à partir de l'expression du terrain et il est nécessaire de restaurer les conditions d'un débat public élargi. Ce vote confirme qu'il est essentiel de donner régulièrement la parole aux citoyens pour les grands choix politiques et seulement tous les 6 ans aux élections.

En ce sens, l'Alsace peut constituer un laboratoire du renouvellement démocratique en s'inspirant des votations suisses et en organisant des consultations citoyennes sur les grands sujets du quotidien et du territoire.

L'objet du présent rapport est d'acter les résultats de la 1^{re} consultation citoyenne organisée par la Collectivité européenne d'Alsace. Celle-ci s'est tenue du 20 décembre 2021 au 15 février 2022 et portait sur la question suivante : « l'Alsace doit-elle sortir du grand Est pour redevenir une région à part entière ! ».

Le rapport propose également d'en tirer les enseignements et les suites à apporter à la demande des habitants.

Les résultats de la consultation :

168 456 votes ont été exprimés selon les différentes formes possibles. **8,7 % des votes ont été déclarés invalides** par l'huissier de justice en charge de leur contrôle (bulletins non complets, doublons, bulletins illisibles)

Ainsi, sur les **153 844 votes valides** (91,3% des votes exprimés) :

- Ils ont été 82,2 % à utiliser le vote électronique
- Ils ont été 8,7 % à utiliser le maillage physique des urnes
- Ils ont été 9,2 % à utiliser le vote par correspondance
- Ils ont exprimé à leur très grande majorité **92,4 % (142 200) le retour à une Région Alsace à part entière.**

2) Les suites à donner à la consultation

Tous les élus et les acteurs alsaciens ont désormais le mandat donné par la population d'œuvrer à un retour rapide à une région Alsace à part entière.

Pour ce qui concerne les élus de la Collectivité européenne d'Alsace, ils s'engagent :

- à interpellier tous les candidats à l'élection présidentielle et tous les partis politiques pour les informer du résultat, de l'attente de la population
- à travailler sur les modalités de mise en œuvre d'un retour à la région Alsace en rencontrant le/la Président(e) de la République et les groupes parlementaires

3) Les Enseignements pour les prochaines consultations

- Poursuivre les consultations auprès des Alsaciens.
- Renforcer les modalités de contrôle des votes pour éviter les doublons (14.000 à la 1^{ère} consultation) -> numéro de votant couplé à un numéro SMS par exemple.
- Déployer des urnes dans les communes volontaires.
- Pour s'assurer que chaque citoyen ait bien reçu l'information de la consultation, renforcer les outils d'information sur la consultation.
- Prévoir un document support de débat et organiser les débats sur le terrain.

Je vous prie de bien vouloir me donner acte des résultats et des suites à donner à la consultation.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY